PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE,
ITINERAIRE CULTUREL EUROPEEN,
DEUX CONCEPTS, UN MEME BUT : LA PAIX !

« Les guerres prennent naissance dans l'esprit des Hommes. C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. » Ellen Wilkinson, assemblée constitutive de l'UNESCO en 1945.

Pour être inscrit sur la prestigieuse liste du **Patrimoine Mondial de l'Humanité**, un bien doit avoir une VUE (**V**aleur **U**niverselle **E**xceptionnelle) répondant à au moins un critère sur une liste de dix. Parmi ceux-ci : « Représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain », ce qui résume à peu près tout… En dehors du patrimoine naturel.
Le but final est de faire connaître universellement la valeur du bien, de le transmettre aux générations futures en le préservant et en l'entretenant et, de ce fait, **conserver la paix mondiale** en permettant aux cultures, aux civilisations, aux religions à se mieux connaître -et apprécier- les unes les autres.

Un bien commun de l'Humanité
Un guide, une enseignante avec sa classe, un baliseur, un hébergeur qui ouvre sa porte, un artiste qui puise son inspiration dans l'esprit du lieu, un riverain échangeant avec l'étranger en chemin… des croyants de toutes confessions et incroyants échangeant sur le sens de l'Humain… Vous, nous, des individus, des groupes… Institutions, associations, randonneurs, pèlerins, visiteurs, touristes, habitants… **Nous sommes les véritables gardiens du patrimoine mondial !**

En 2018, la liste du Patrimoine Mondial compte 1073 biens inscrits dans 167 pays, dont 43 en France. Les sites du Patrimoine Mondial appartiennent à tous les peuples du monde comme les meilleurs exemples possibles du patrimoine culturel et naturel qu'ils représentent.

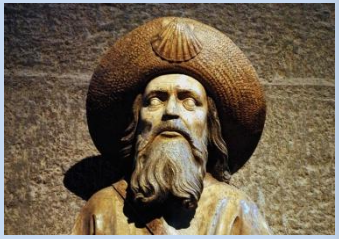

Le programme des Itinéraires Culturels Européens est né au Conseil de l'Europe en 1987. L'idée est de montrer, de façon visible, à travers le voyage dans l'espace et dans le temps, que le patrimoine des différents pays d'Europe constitue en fait un patrimoine culturel commun.

Les itinéraires permettent également d'illustrer concrètement les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe : Droits de l'Homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle européenne, dialogue, échange et enrichissement mutuel par delà les frontières et les siècles.

Le premier itinéraire, « Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle », a été d'abord source d'inspiration puis est devenu la référence pour le développement d'actions futures.

Les principaux objectifs sont : Promouvoir une prise de conscience d'une identité culturelle européenne et d'une citoyenneté européenne ; promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux par une meilleure compréhension de l'histoire européenne ; sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine culturel et naturel comme facteur d'amélioration du cadre de vie et comme source de développement social, économique et culturel. **Le but final** étant la **préservation de la paix** en permettant aux cultures et religions européennes de se mieux connaître -et apprécier- les unes les autres. **En 2018, le Conseil de l'Europe compte 31 itinéraires culturels.**